

Qui sont les candidats et les élus locaux ?

Présentation du RED n°10 « Le profil des candidats aux élections communales d'octobre 2005 »

Depuis les élections communales et européennes de 1999, date à laquelle les personnes de nationalité étrangère membres de l'UE peuvent exercer leur droit de vote (électorat actif) et poser leur candidature (électorat passif), le Sesopi-Centre Intercommunautaire observe de près l'évolution de la participation sociale et politique des étrangers dans le cadre de ses recherches. Nous avons plus récemment poursuivi nos travaux sur les élections communales d'octobre 2005, en examinant dans un premier temps les inscriptions des personnes de nationalité étrangère sur les listes électorales (RED n°9, février 2005) et, dans un second temps, nous avons analysé les caractéristiques sociologiques et le profil politique des candidats à ces mêmes élections (RED n°10, octobre 2006).

Nénad
Dubajic

L'intérêt de ces études longitudinales réside dans la possibilité qu'elles nous offrent d'effectuer une analyse comparative entre le profil sociologique des candidats étrangers qui avaient posé leur candidature aux élections communales de 1999 et ceux qui l'ont posée aux élections communales de 2005. Seulement, si en 1999 nous avons uniquement pris en considération les candidats de nationalité étrangère, cette fois nous prenons en compte l'ensemble des candidats, aussi bien les Luxembourgeois que les personnes de nationalité étrangère, c'est-à-dire 3 195 au total.

Le RED n°10 comporte une partie introductive qui présente le système électoral luxembourgeois, puis deux grandes parties dont nous allons présenter les principales conclusions.

Le profil sociologique des candidats

Le candidat type qui se présente à des élections communales est un homme, quinquagénaire, ayant un bon statut social, qui travaille plu-

tôt dans le secteur public, et est de nationalité luxembourgeoise.

Le pendant de ce profil-type est que certaines catégories sont sous-représentées.

C'est le cas des femmes : 29 % des candidats sont des femmes, 20 % dans les communes à scrutin majoritaire (moins de 3 000 habitants) et 30 % dans les communes à scrutin proportionnel. Si nous avons observé une nette augmentation de femmes candidates par rapport aux élections communales de 1999 (24 % de femmes, soit une hausse de 5 %), force est de constater que la parité homme-femme est loin d'être atteinte. En ce qui concerne les élus, l'écart se creuse encore puisque seulement 21 % des candidats qui ont été élus sont des femmes (15 % en 1999).

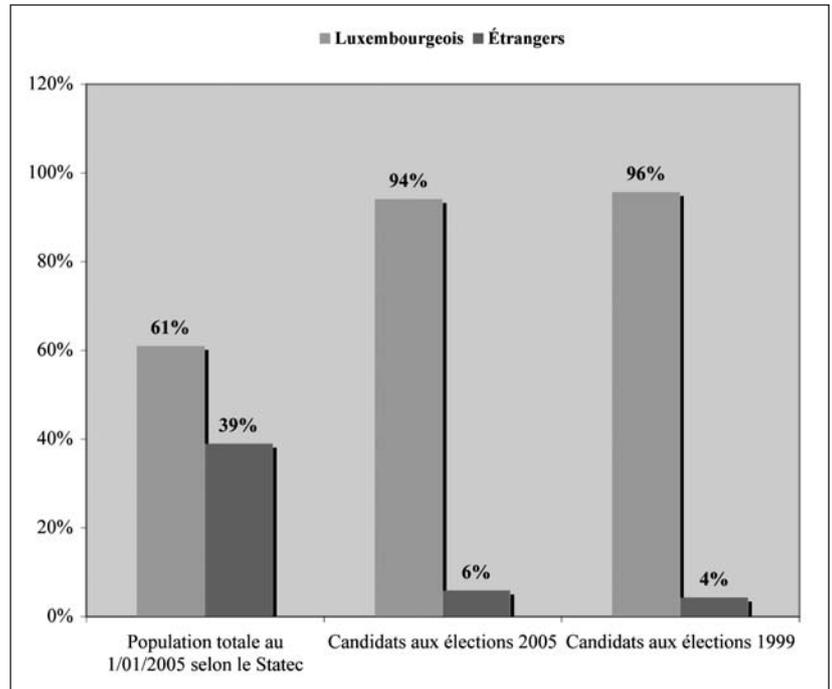
Parmi les diverses caractéristiques des candidats sous-représentées, l'âge apparaît également

comme un facteur discriminant : 17 % des candidats ont moins de 35 ans (alors qu'ils représentent 31 % de la population) et 5 % des candidats ont plus de 65 ans (alors qu'ils sont 17 % de la population). Nous pouvons aisément comprendre la sous-représentation des personnes âgées à des postes de responsabilité, notamment pour des raisons de santé, mais force est de constater que les jeunes gens ne semblent pas ou peu attirés par des responsabilités au niveau communal. Il est vrai que le caractère cyclique de la participation politique, démontré dans des études antérieures, tend à se confirmer, c'est-à-dire que les jeunes gens qui s'installent dans la vie familiale et professionnelle ont moins de disponibilité que les adultes d'âge mûr ayant de grands enfants et une situation professionnelle plus ou moins assurée.

Il est toutefois important de souligner qu'entre les élections communales de 1999 et celles de 2005, l'âge moyen des candidats et des élus a augmenté, et par ailleurs, le taux de retraités est passé de 7 % en 1999 à 13 % en 2005. Se pose plus globalement la question du vieillissement des acteurs locaux de la vie politique. Pour le dire autrement, le renouvellement des classes dirigeantes au niveau local est important pour l'avenir du pays. Or, nous constatons que les petites communes souffrent d'un déficit de candidats par rapport aux sièges offerts. Aux élections communales de 2005, il y avait 1 136 postes à pourvoir pour 3 195 candidats, soit 2,8 candidats pour un poste. Dans les communes à scrutin proportionnel, le rapport est de 4,5 candidats pour un poste de conseiller. Ce rapport est de 7 pour les villes de Luxembourg et de Sanem, 6,9 pour Esch-sur-Alzette, 6 pour les communes de Differdange et Bascharage. Dans les communes à scrutin majoritaire, ce rapport tombe à 1,6, ce qui veut dire que pour un poste de conseiller dans les communes de moins de 3 000 habitants, il y a 1,6 candidat. Ce chiffre est très faible, d'autant que, dans 4 communes, il n'y a pas eu d'élections parce qu'il y avait juste assez de candidats pour les postes à pourvoir. Ce fut le cas à Consthum, Feulen, Neunhausen et la section Wilwerwiltz dans la nouvelle commune de Kiischpelt.

Enfin, une autre catégorie de la population qui est sous représentée dans ces élections communales est celle des personnes de nationalité étrangère. Rappelons que, pour la seconde fois, les ressortissants communautaires du Grand-Duché de Luxembourg pouvaient voter et être candidats aux élections communales. En revanche, les ressortissants non-communautaires pouvaient voter pour la première fois sans toutefois pouvoir être candidats. (voir graphique ci-dessus)

Nous avons relevé **189** candidats étrangers sur un total de **3 195** candidats pour le pays, soit **5,9 %**, contre **138** candidats étrangers en 1999 sur un total de **3 222** candidats pour le pays, soit



Les candidats de nationalité étrangère et luxembourgeoise aux élections communales de 2005 et 1999 ; et comparaison avec la population du Grand-Duché.

4,3 %. La progression de candidats étrangers entre les deux élections est de 37 %, mais reste faible en valeur absolue. À titre de comparaison, rappelons que les ressortissants étrangers représentent 39 % de la population du Luxembourg, y inclus les ressortissants non-communautaires (selon les chiffres du Statec au 1/1/05), que les électeurs de nationalité étrangère inscrits aux élections communales de 2005 représentent 10 % du total de l'électorat et que le taux d'inscription est de 15 %.

Comme aux élections communales de 1999, nous constatons que les personnes de nationalité étrangère sont largement sous-représentées au niveau de la participation politique dans toutes les communes. Ainsi, 60,4 % des communes ne comptent pas de candidats étrangers. Sur les 37 communes à scrutin proportionnel, 4 communes n'ont pas de candidats de nationalité étrangère : Rumelange (36 % d'étrangers), Bettembourg (35 % d'étrangers), Mertert (32 % d'étrangers) et Contern (31 % d'étrangers). Concernant les 79 communes à scrutin majoritaire, 64 communes n'ont pas de candidats de nationalité étrangère, soit 81 %.

Nous voyons bien qu'il n'y a pas de rapport systématique entre la présence de candidats de nationalité étrangère et le pourcentage d'étrangers dans les communes. La majorité des communes comportant des taux élevés de résidents de nationalité étrangère ne présentent proportionnellement que peu de candidats étrangers. Ainsi, la commune de Luxembourg-ville qui compte 64 % d'étrangers n'a que 15 % de candidats étrangers, et il en va de même pour la commune de Larochette où un seul

Comme aux élections communales de 1999, nous constatons que les personnes de nationalité étrangère sont largement sous-représentées au niveau de la participation politique dans toutes les communes.

candidat de nationalité étrangère « représente » les 64 % d'étrangers de cette commune.

Concernant les autres grandes villes, Esch-sur-Alzette, avec 51 % d'étrangers, n'a que 11 % candidats de nationalité étrangère, Differdange avec 49 % d'étrangers a présenté 10 % de candidats de nationalité étrangère, et Dudelange qui compte 36 % d'étrangers, n'a que 7 % de candidats de nationalité étrangère.

Parmi les 189 candidats de nationalité étrangère aux élections communales de 2005, nous retrouvons en tête les Portugais (63 candidats), devançant les Italiens (42) et les Allemands (23). Viennent ensuite les Néerlandais avec 16 candidats, puis les Belges et les Français à égalité avec 15 candidats chacun. Parmi les autres candidats de nationalité étrangère, il y a 4 Espagnols, 3 Autrichiens, 3 Anglais, 1 Grec et 1 Suédois.

La majorité des candidatures étrangères sont à mettre sur le compte des communes à scrutin proportionnel (167 candidats étrangers), alors que dans les communes à scrutin majoritaire nous n'enregistrons que 22 personnes de nationalité étrangère (sur un total de 189 candidats étrangers).

Pour conclure cette partie, nous constatons que les élections communales d'octobre 2005 se sont déroulées dans le cadre d'une nouvelle loi électorale où les ressortissants de nationalité étrangère non communautaire avaient pour la première fois le droit de vote actif, alors que les ressortissants de l'UE avaient pour la seconde fois la possibilité de voter et d'être candidats. Certes, les inscriptions sur les listes électorales ont été relativement bonnes, dans la mesure où nous avons constaté une forte hausse des inscriptions par rapport aux élections communales de 1999 (hausse de 73 %), même si le bilan des inscriptions des personnes n'appartenant pas à l'espace communautaire était faible avec un taux de participation de 6 % seulement. Avec ce bilan positif, tout portait à croire à une ouverture du champ politique, à des candidats plus hétéroclites et variés. La comparaison des analyses menées entre les élections communales de 1999 et les élections communales de 2005 montre l'inverse, et confirme bien le caractère relativement élitiste des candidats et des élus. Ainsi, à travers l'analyse des caractéristiques socio-démographiques, nous voyons se profiler un idéal type du candidat et de l'élu, d'où la difficulté pour les groupes minoritaires de s'inscrire dans le champ politique, comme c'est le cas des femmes, longtemps tenues à l'écart du processus de participation politique, des jeunes et des personnes de nationalité étrangère. Mais le tableau que nous brossons n'est pas si sombre car il y a tout de même des ouvertures. Ainsi, nous avons pu observer une hausse du nombre de candidates et d'élués dans les communes à scrutin

proportionnel, de même pour les candidats plus jeunes qui désirent participer à la vie de leur commune, mais peut être d'une autre manière, moins traditionnelle et plus active, comme le sont souvent les jeunes gens. Les candidats de nationalité étrangère ne sont pas en reste car, si le nombre d'élus est faible, très faible même, nous observons tout de même qu'ils occupent de plus en plus le terrain et que leurs positions sur les listes des candidats ne constituent pas seulement des places de substitut, mais de plus en plus de véritables positions éligibles.

Le parcours politique des candidats

Après avoir construit un profil socio-démographique type du candidat, nous avons voulu connaître le profil socio-politique et les motivations des personnes qui posent leurs candidatures à des élections locales, en nous intéressant à leurs pratiques et comportements politiques et à certains de leurs choix ou orientations. Avec l'accord des partis politiques, nous avons établi et envoyé aux candidats un questionnaire qui intègre des informations relatives à leur parcours politique, à savoir :

- les caractéristiques personnelles et familiales des candidats
- les engagements politiques et sociaux des candidats dans le cadre local et national
- l'origine et les motivations de la candidature
- les rapports qu'ils entretiennent avec les formations politiques.

Voici les principales conclusions de l'analyse des ressources qui favorisent les candidatures et renforcent les chances de figurer sur les listes de candidats.

Globalement, les candidats ont un niveau d'études supérieur à la moyenne nationale, et les candidats de nationalité étrangère, peu nombreux certes, disposent d'un niveau universitaire plus élevé.

Ils disposent aussi de très bonnes connaissances linguistiques, tant au niveau du nombre des langues parlées et écrites qu'au niveau de la maîtrise des trois langues usuelles du pays. Cela est encore plus vrai pour les candidats de nationalité étrangère, comme nous l'avions déjà souligné dans notre étude précédente sur les candidats aux élections communales de 1999. Cette ressource favorise, elle aussi, clairement, leur candidature.

Les candidats vivent depuis longtemps au Luxembourg et dans leur commune, ils sont bien implantés localement, et bénéficient d'une certaine notoriété, plus ou moins importante, plus ou moins visible. Nous avons cependant remarqué qu'une longue présence au Luxembourg et dans la commune semblait peser davantage sur les chances

Plus globalement, nous avons vu se dessiner et se renforcer au cours de nos analyses le fait que le cumul de participations (sociales et politiques) accroissait nettement les chances d'être candidat.

d'être candidat que le fait d'exercer sa profession dans ladite commune.

Le taux de participation à une ou plusieurs associations est nettement plus élevé que la moyenne, aussi bien par rapport au nombre d'associations auxquelles les candidats participent, activement ou non, que par rapport à la moyenne des habitants du pays. Ce sont notamment les mouvements politiques, pour lesquels les taux sont les plus élevés (ce qui est normal au vu de notre échantillon), mais aussi les syndicats, suivis par les associations culturelles et sportives. Le monde associatif nous est ainsi apparu à nouveau comme un véritable réservoir de candidats à la vie politique dans diverses de ses expressions.

Pourtant, si nous constatons chez les candidats un degré de politisation relativement important, tout porte à croire que les candidats lambda à des élections locales ne cherchent pas forcément à être élus (c'est plutôt le souci des « professionnels » de la politique). En fait, ils s'investissent davantage suite à une demande extérieure, émanant le plus souvent de leur parti politique, parfois de leur entourage familial ou communautaire, car peu d'entre eux ont été candidats et élus par le passé, et beaucoup ont été sollicités pour faire partie d'une liste électorale. Les candidats s'investissent d'abord localement, avec pour objectif premier de participer à la vie et aux actions de groupes communautaires. Pour beaucoup d'entre eux, l'engagement politique électoral intervient comme un complément à leur engagement social et politique. Il semble donc que les logiques d'action de la majorité des candidats relèvent davantage de logiques militantes que d'une logique strictement électorale.

Les engagements politiques des candidats, passés ou présents, renforcent considérablement leurs chances d'être reçus sur la liste d'un parti. Nous avons vu combien leur participation à des organismes publics et, plus encore, à des commissions communales, intervenait grandement dans cette étape vers un possible mandat communal ; il en va de même avec les expériences passées d'un certain nombre d'entre eux comme candidats, que ce soit pour les élections communales ou pour les élections nationales ; nous l'avons constaté encore avec l'exercice antérieur ou actuel de mandats politiques ou de fonctions dans leur parti ; nous avons pu le vérifier encore à propos de leur appartenance antérieure au parti, surtout s'ils en sont des membres actifs ou des militants.

Plus globalement, nous avons vu se dessiner et se renforcer au cours de nos analyses le fait que le cumul de participations (sociales et politiques) accroissait nettement les chances d'être candidat. Le dernier indice construit, qui cumulait ces diverses formes de participation, a constitué une synthèse et une démonstration particulièrement éclairantes de leur impact sur les candidatures.

Pour conclure

Le champ électoral communal comporte indéniablement et simultanément des zones d'ouverture et des zones de fermeture. Nous avons pu le vérifier de diverses manières, tant pour l'ouverture que pour la fermeture.

Les caractéristiques socio-démographiques des candidats jouent un rôle important dans la relative fermeture du champ électoral communal (limité ici, pour des raisons méthodologiques et de moyens de recherche, aux communes à scrutin proportionnel). Nous avons régulièrement vérifié que certains groupes de candidats étaient « avantagés » par rapport à d'autres, partageaient, dans la course électorale, avec un « handicap positif » : les groupes disposant d'un capital intellectuel et culturel supérieur, les candidats multilingues, les hommes, les candidats d'âge mûr et les aînés, les fonctionnaires, employés publics et les mandataires politiques, les Luxembourgeois. Cependant, cette fermeture reste relative car aussi bien des minorités de ces groupes « électoralement défavorisés » n'en ont pas moins présenté leur candidature et, vraisemblablement, un nombre limité d'entre eux auront été élus.

Sur base de ces résultats d'une part, des analyses et des suggestions déjà proposées en 2000 d'autre part, nous sommes en mesure de proposer ou de rappeler quelques orientations et quelques pistes susceptibles d'assurer sinon de renforcer la participation des personnes de nationalité étrangère à la vie politique du pays dans une perspective plus achevée d'intégration. Les campagnes de sensibilisation qui avaient été menées au moment des inscriptions sur les listes électorales pour inciter les résidents étrangers à voter aux élections communales doivent servir d'exemple. Un travail ciblé de sensibilisation doit sans doute se poursuivre en incitant les étrangers à devenir électeurs dans un premier temps, pour ensuite devenir des candidats potentiels. Une attention particulière doit être accordée aux femmes, aussi bien luxembourgeoises qu'étrangères, aux jeunes et aux non-communautaires qui sont depuis peu électeurs. Seule une volonté politique permettra une ouverture politique, car si les candidatures sont relativement ouvertes, les postes d'élus sont réservés à une certaine catégorie de personnes, dont nous avons dégagé le profil.

Plusieurs propositions devraient garantir et améliorer la participation politique du plus grand nombre, des personnes de nationalité étrangère, des femmes et des jeunes, tant au niveau national et global, qu'au niveau local. À la fin de notre étude, nous proposons plusieurs pistes, non exhaustives, par rapport à l'information, à la sensibilisation et à la formation, tout en tenant compte des dimensions culturelles et linguistiques, afin de permettre le débat et l'initiative.

Un travail ciblé de sensibilisation doit sans doute se poursuivre en incitant les étrangers à devenir électeurs dans un premier temps, pour ensuite devenir des candidats potentiels.

La publication peut être commandée au Sesopi-Centre Intercommunautaire

*5, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg*

Tél. : 44 743 501

Fax : 44 743 505

Email : sesopi-ci@sesopi-ci.lu